

DES RESSOURCES POUR UNE UNION, UNE UNION CONTRE DES
RESSOURCES : MISE EN COUPLE ET CONDITIONS DE VIE CHEZ LES
IMMIGRÉ·E·S D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE APRÈS LEUR ARRIVÉE EN
FRANCE

Mireille Le Guen, Élise Marsicano et Nathalie Bajos

Université de Poitiers | « [Revue européenne des migrations internationales](#) »

2018/4 Vol. 34 | pages 195 à 221

ISSN 0765-0752

Article disponible en ligne à l'adresse :

[https://www.cairn.info/revue-europeenne-des-migrations-
internationales-2018-4-page-195.htm](https://www.cairn.info/revue-europeenne-des-migrations-internationales-2018-4-page-195.htm)

Distribution électronique Cairn.info pour Université de Poitiers.

© Université de Poitiers. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Des ressources pour une union, une union contre des ressources : mise en couple et conditions de vie chez les immigré·e·s d'Afrique subsaharienne après leur arrivée en France

*Resources for a Union, a Union for Resources: Union Formation and Living
Conditions among Sub-Saharan Migrants after their Arrival in France*

*Recursos para una unión, una unión a cambio de recursos: emparejamiento y
condiciones de vida en los inmigrantes de África subsahariana después de su
llegada a Francia*

Mireille Le Guen, Élise Marsicano et Nathalie Bajos



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/remi/11968>

DOI : 10.4000/remi.11968

ISSN : 1777-5418

Éditeur

Université de Poitiers

Édition imprimée

Date de publication : 29 décembre 2018

Pagination : 195-221

ISBN : 979-10-90426-63-4

ISSN : 0765-0752

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

Référence électronique

Mireille Le Guen, Élise Marsicano et Nathalie Bajos, « Des ressources pour une union, une union contre des ressources : mise en couple et conditions de vie chez les immigré·e·s d'Afrique subsaharienne après leur arrivée en France », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 34 - n° 4 | 2018, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 26 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/remi/11968> ; DOI : 10.4000/remi.11968

Des ressources pour une union, une union contre des ressources : mise en couple et conditions de vie chez les immigré-e-s d'Afrique subsaharienne après leur arrivée en France

**Mireille Le Guen¹, Élise Marsicano²
et Nathalie Bajos³**

Les profils migratoires des personnes nées en Afrique subsaharienne et venant s'installer en France ont fortement évolué au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle (Lessault et Beauchemin, 2009). Dans les années 1960, le contexte économique favorable incite les entreprises françaises à recruter de la main-d'œuvre. Elles se tournent alors vers les anciennes colonies et embauchent des hommes, majoritairement. Ces derniers ont ensuite été rejoints, au cours des années 1970, par leurs femmes et leurs enfants au titre du regroupement familial. À partir des années 1980, on assiste à une diversification des pays d'émigration ainsi qu'à l'apparition d'un nouveau profil d'immigré-e-s, comme les étudiant-e-s, rajeunissant par là même la population des personnes venues d'Afrique subsaharienne (Barou, 2002). Par la suite, d'autres raisons ont motivé la migration telle que la demande d'asile, ou, depuis 1998, l'obtention d'un titre de séjour pour « raisons médicales » (Couillet, 2010). En conséquence, les

1 Démographe, Ceped, Université Paris Descartes - IRD ; Cesp-Inserm, Université Paris-Saclay-Paris-Sud, Hôpital Paul Brousse, Bât. 15/16, 16 avenue PV Couturier, 94807 Villejuif ; mireille.le-guen@inserm.fr

2 Maîtresse de conférences, Sage/Cesp-Inserm, Université de Strasbourg, Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace, 5 allée du Général Rouvillois, 67083 Strasbourg cedex ; marsicano@unistra.fr

3 Sociologue-démographe, Directrice de recherche, Cesp-Inserm, Université Paris-Saclay-Paris-Sud, Hôpital du Kremlin-Bicêtre, 84 rue du Général Leclerc, 94270 Le Kremlin Bicêtre ; nathalie.bajos@inserm.fr

Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'Institut Convergences MIGRATIONS porté par le CNRS, portant la référence ANR-17-CONV-0001. L'article a été écrit par les autrices pour le groupe Parcours qui est composé de Annabel Desgrées du Loû, France Lert, Rosemary Dray Spira, Nathalie Bajos, Nathalie Lydjé (responsables scientifiques), Julie Pannetier, Andrainolo Ravalihasy, Anne Gosselin, Élise Rodary, Dolores Pourette, Joseph Situ, Pascal Revault, Philippe Sogni, Julien Gelly, Yann Le Strat, Nicolas Razafindratsima.

Les autrices remercient l'ensemble des participant-e-s à l'enquête ANRS-Parcours, ainsi que Annabel Desgrées du Loû pour ses conseils et ses suggestions.

immigré-e-s d'Afrique subsaharienne arrivent de plus en plus jeunes et célibataires en France, leur vie conjugale et familiale se construisant alors de plus en plus après leur migration.

Les dynamiques conjugales dépendent des ressources détenues par les individus, et ce de façon différente pour les femmes et les hommes. Les attentes et les rôles sociaux au sein des couples sont genrés, aussi bien dans les pays d'émigration que dans les pays d'arrivée (Bozon, 1990; Wellings *et al.*, 2006). La division sexuelle du travail, caractérisée par l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive, et des femmes à la sphère reproductive (Kergoat, 1993), participe à la création d'une interdépendance entre les sexes (Becker, 1981) et conduit à considérer les relations conjugales comme étant aussi des « échanges economico-sexuels » (Tabet, 2004). Dans cette perspective, il importe de tenir compte simultanément des positions sociales occupées par les femmes et par les hommes pour rendre compte des mises en union (Oppenheimer, 1994).

Les façons de faire couples sont plurielles, celles-ci ayant connu des évolutions notables au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. En Europe, la désaffection pour l'institution du mariage à partir des années 1970 (Hibert et Roussel, 1991) a donné lieu à une diversification des formes d'unions, certains couples choisissant de cohabiter ou de se pacser et d'avoir des enfants sans être mariés. Par ailleurs, l'allongement de la durée des études et l'accès massif des femmes à la sphère professionnelle ainsi que la précarisation des emplois, et le chômage de masse ont eu pour conséquence de retarder leur mise en couple et la naissance de leur premier enfant (Galland, 2000; Pison, 2010; Rault et Régnier-Loilier, 2015). En Afrique subsaharienne, les pratiques matrimoniales sont également multiples, les unions peuvent faire l'objet d'un mariage coutumier, religieux ou civil (Antoine, 2002). Les hommes les mieux dotés en ressources économiques et matérielles ont davantage de chances d'entrer en union (Antoine *et al.*, 1995, 2012; Calvès, 2007; Antoine et Béguy, 2014). À l'inverse, l'essor des scolarités féminines (Calvès et Thiombiano, 2014) contribue à retarder la mise en couple, ce qui n'est pas sans effet sur la redéfinition de la place des femmes et des hommes au sein des couples (Hertrich, 2007b). Enfin, la progressive adhésion à un modèle matrimonial où les partenaires se choisissent (Hertrich, 2007a; Adjamagbo *et al.*, 2014) au sein des générations les plus récentes a rendu les unions plus volatiles.

Si leurs profils migratoires sont différents, les immigré-e-s d'Afrique subsaharienne sont, pour la plupart d'entre eux, confronté-e-s aux discriminations raciales (Beauchemin, Hamel et Simon, 2016), à une précarité administrative, une ségrégation spatiale et une segmentation professionnelle (Brinbaum *et al.*, 2016; Jounin, 2014; Meurs *et al.*, 2006; Pan Ké Shon, 2009). Leurs accès aux ressources économiques sont limités et les conditions de vie dans lesquelles elles et ils évoluent s'en trouvent dégradées sur une période de temps relativement longue (Gosselin *et al.*, 2016). En conséquence, les hommes immigrés d'Afrique subsaharienne pourraient avoir des difficultés à entrer en union après leur arrivée en France. Les femmes, quant à elles, pourraient être amenées à se mettre plus rapidement en couple après la migration afin d'accéder aux ressources matérielles détenues par leur conjoint, et échapper ainsi à l'instabilité économique. Il apparaît alors nécessaire d'analyser de quelles manières leurs conditions de vie, généralement difficiles, que connaissent les immigré-e-s

d'Afrique subsaharienne après leur arrivée en France influencent leur mise en couple après la migration.

À cette fin, nous utiliserons les données de l'enquête biographique ANRS-Parcours menée en 2012-2013. Nous commencerons par exposer la méthodologie utilisée pour analyser nos données et nous présenterons notre population d'étude. Ensuite, nous détaillerons les contextes de vie à l'arrivée en France et au moment de l'enquête. Puis, nous étudierons la dynamique d'entrée dans une première union depuis la migration. Enfin, nous tenterons de savoir ce qui accélère ou retarde cette entrée en union.

Étudier les trajectoires conjugales des immigré-e-s

Une enquête biographique auprès des immigré-e-s d'Afrique subsaharienne

Notre analyse s'appuie sur les données de l'enquête biographique ANRS-Parcours conduite en 2012-2013 auprès d'immigré-e-s d'Afrique subsaharienne vivant en Île-de-France. Elle a notamment permis d'interroger des personnes recrutées lors de consultations de médecine générale en centres de santé⁴ qui n'avaient été diagnostiquées séropositives ni pour le VIH ni pour une hépatite B. Parmi les personnes sollicitées pour répondre à l'étude, 64 % ont accepté de participer (Desgrées du Loû *et al.*, 2017).

Les résultats présentés ci-après ne sauraient être généralisés à l'ensemble du territoire métropolitain tant les conditions d'accès à l'emploi et au logement sont différentes entre la région parisienne et le reste de la France. Notons cependant que 60 % des immigré-e-s d'Afrique subsaharienne vivent en Île-de-France (Borrel *et al.*, 2012). De plus, l'échantillon recruté dans les centres de santé avait sensiblement les mêmes caractéristiques que celui obtenu lors des recensements de la population (Gosselin, 2016). Par ailleurs, du fait des conditions de recrutement, nous n'avons pas pu avoir accès aux personnes qui ne consultent pas dans un centre de santé, c'est-à-dire celles qui vont chez un-e généraliste en médecine de ville, et qui appartiennent généralement à une catégorie sociale plus aisée (Afrite *et al.*, 2014; Kaoutar *et al.*, 2014). De même, nous n'avons pu avoir accès aux personnes qui ne consultent pas du tout. Cela dit, le système de couverture maladie semble assurer un accès aux soins relativement large, y compris pour les étranger-ère-s en situation illégale, ces dernier-ère-s ayant accès à l'Aide Médicale d'État (AME) après trois mois de résidence en France. Le biais de sélection de notre population du fait du renoncement au recours aux soins serait alors limité (Kaoutar *et al.*, 2014).

Les individus ont été interrogés en face-à-face à l'aide d'un questionnaire biographique de type AGEVEN (Antoine *et al.*, 1987; Courgeau et Lelièvre, 1989;

4Y compris les dispositifs s'adressant à des populations précaires, de façon à toucher aussi les immigrés en situation irrégulière ou/et pas encore insérés dans le système de santé classique : vingt-quatre centres de santé de la Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS), huit centres du réseau Préventions, Accueil, Solidarité, Santé (PASS) et qui assurent la permanence d'accès aux soins de santé à l'hôpital, le Centre d'Accueil, de Soins, et d'Orientation (CASO), de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Médecins du Monde, et le centre du Comité pour la santé des exilés (Comede).

Vivier, 2006) permettant de retracer différentes dimensions du parcours de vie des personnes enquêtées et d'appréhender les continuités et les discontinuités des trajectoires. Un volet spécifique était dédié à la collecte de l'histoire relationnelle et sexuelle des individus. Les personnes interrogées étaient invitées à recenser toutes les relations longues qu'elles avaient eues, c'est-à-dire celles ayant duré au moins un an et ayant donné lieu à des rapports sexuels. Elles devaient d'abord mentionner les dates de début et de fin de relation et la raison de la rupture (séparation, divorce, décès de la/du partenaire). Puis, elles répondaient à des questions permettant d'avoir des informations sur la/le partenaire : sexe, pays de naissance, différence d'âge, niveau d'étude, si la relation avait été formalisée par un mariage ou une période de cohabitation, si elles et ils avaient toujours vécu dans le même pays, et si la/le conjoint-e avait eu d'autres « partenaires stables » pendant leur relation. Les entretiens ont tous eu lieu dans une pièce assurant la confidentialité des réponses. Ils ont duré en moyenne cinquante-cinq minutes. Les données recueillies ont été anonymisées et saisies informatiquement. Le protocole de l'enquête est consultable sur clinicaltrials.gov (NCT02566148) et l'enquête est présentée plus en détail dans une autre publication (Desgrées du Loû *et al.*, 2016).

Analyser l'entrée dans une première union

La diversification de situations conjugales en Europe et en Afrique subsaharienne nous invite à considérer une définition plus large des unions que celle n'incluant que les couples mariés. Par ailleurs, parce que la cohabitation des conjoint-e-s en Afrique n'est pas aussi systématique qu'en Europe (Locoh, 1989) et que notre population d'études concerne des personnes immigré-e-s et susceptibles de faire couple par-delà les frontières (Mazzucato *et al.*, 2015), le seul critère de la cohabitation pour définir une union nous est apparu trop restrictif. Nous avons donc choisi de considérer toutes les relations longues, c'est-à-dire celles ayant duré un an ou plus, déclarées par les enquêté-e-s comme des « unions » et ce, indépendamment du fait qu'elles aient donné lieu à un mariage ou une période de cohabitation.

Parmi l'ensemble des 763 individus recrutés en centre de santé lors de l'enquête, 52 % étaient déjà en union lors de leur arrivée en France. Si le fait d'être en couple avec un partenaire stable n'exclut pas la possibilité d'entrer dans une nouvelle union, le fait d'avoir plusieurs partenaires stables semble répondre à des logiques différentes qu'il serait nécessaire d'étudier séparément. Nous avons donc choisi de restreindre notre analyse aux personnes qui n'étaient pas en union lors de la migration afin de considérer l'événement non renouvelable qu'est l'entrée dans une première union après l'arrivée en France. Nous avons également exclu de notre analyse les individus arrivés avant l'année de leur quinzième anniversaire en France, ces derniers étant particulièrement peu concernés par l'entrée en union. Les analyses portent ainsi sur les individus âgés de quinze ans ou plus l'année de la migration, qui n'avaient pas de conjoint-e l'année précédant l'arrivée en France, soit 147 femmes et 154 hommes.

Afin de comparer la dynamique de survenue de cet événement pour les femmes et pour les hommes, nous avons construit des fonctions de survie de type Kaplan-Meier (Courgeau et Lelièvre, 1989; Lelièvre et Bringé, 1998). Nous avons également tenté de déterminer quels étaient les facteurs qui accéléraient,

ou au contraire ralentissaient, l'entrée dans une première union depuis l'arrivée en France à l'aide de plusieurs modèles de régressions logistiques adaptées aux données longitudinales à temps discret (Lelièvre et Bringé, 1998 ; Le Goff, 2003)⁵.

Notre analyse se déroule en plusieurs temps. Nous avons d'abord mesuré l'effet des variables de contrôle sur la probabilité de connaître l'événement qu'est l'entrée en union chez les femmes, puis chez les hommes sans conjoint-e au moment de la migration (modèles 1) : le temps passé depuis l'arrivée en France, l'âge des individus, la période d'arrivée en France, la région de naissance, les raisons de la migration et le nombre d'enfants. Puis, nous avons testé l'effet propre de chacune des variables permettant de caractériser les conditions de vie dans lesquelles évoluent les individus (situations administrative, professionnelle et résidentielle) sur l'entrée dans une première union depuis l'arrivée en France, et ce en tenant compte des variables de contrôle mentionnées ci-dessus (modèles 2, 3 et 4). Ensuite, nous avons construit un modèle qui intègre à la fois les variables de contrôle et les trois variables de conditions de vie afin d'apprécier l'effet de chaque variable indépendamment les unes des autres (modèles 5). Enfin, nous avons voulu connaître l'effet cumulé de ces trois variables de conditions de vie sur l'entrée en union depuis l'arrivée en France (modèle 6). Pour ce faire, nous avons construit une variable en cinq modalités qui hiérarchise les conditions de vie des individus, de la moins stable à la plus stable : i) ceux n'ayant ni activité professionnelle, ni logement personnel, ni titre de séjour ; ii) ceux ayant un logement personnel ou un titre de séjour, mais pas d'activité professionnelle ; iii) ceux ayant une activité professionnelle, mais sans logement personnel ni titre de séjour ; iv) ceux ayant une activité professionnelle et un logement personnel ou un titre de séjour ; et enfin v) ceux possédant une activité professionnelle, un logement personnel et un titre de séjour. Nous avons ensuite testé l'effet de cette variable sur l'entrée dans une première union en France en tenant compte des autres caractéristiques sociodémographiques et migratoires des individus.

Les données sont pondérées en fonction de la probabilité d'inclusion de chaque individu à l'enquête. Toutes les analyses ont été stratifiées par sexe.

5 Les tableaux 4, 5 et 6 présentent l'exponentielle des coefficients des modèles. Si une modalité d'une variable augmente le risque d'entrer en union par rapport à l'individu de référence, l'exponentielle du coefficient est supérieure à 1 ; dans le cas contraire, celle-ci est inférieure à 1. Nous avons considéré plusieurs caractéristiques individuelles pouvant être liées à l'entrée en union dont certaines changent au cours du temps. Un même individu peut donc participer à l'effet d'une première modalité d'une variable considérée sur le risque d'entrer en union une année donnée, puis d'une autre modalité de cette même variable l'année suivante. Par exemple, une femme arrivée en France sans titre de séjour et qui obtient deux ans après sa migration une autorisation de résider sur le territoire pour une période de trois ans sera incluse dans la modalité « sans titre de séjour » les deux premières années d'observation, puis dans la modalité « titre de séjour court » les trois années d'observation suivantes. Les variables de contrôle qui changent selon l'année considérée sont le temps passé depuis l'arrivée en France, l'âge, le nombre d'enfants ; et celles qui restent fixes sont : la région de naissance, la période d'arrivée en France et la raison de la migration. Nous avons également considéré des variables de conditions de vie, toutes dépendantes du temps, permettant de caractériser pour chaque année les situations dans lesquelles évoluent les individus : les situations administrative (relative au titre de séjour), professionnelle et résidentielle.

Migrer et connaître la précarité

Femmes et hommes migrent au même âge, mais pour des raisons différentes

Les femmes et les hommes arrivé·e·s seul·e·s en France ont le même âge au moment de la migration (vingt-quatre ans en médiane) et au moment de l'enquête (trente-neuf ans en médiane). La moitié d'entre elles et eux ont migré en France depuis plus de onze ans (tableau 1). Les raisons principales de la migration⁶ ne sont pas les mêmes selon le sexe : alors qu'un tiers des femmes sont venues en France pour rejoindre un·e membre de leur famille, ce n'est le cas que de 12 % des hommes, ces derniers migrant davantage pour trouver un emploi (44 % contre 24 % des femmes).

Les individus qui composent notre échantillon sont, pour la plupart, sexuellement actifs avec exclusivement des partenaires du sexe opposé (91 % des femmes et 95 % des hommes), et certains déclarent ne pas avoir débuté leur vie sexuelle au moment de l'enquête (8 % des femmes et 5 % des hommes). Les hommes ont eu leur première expérience sexuelle⁷ plus tôt que les femmes (respectivement 17,6 ans contre 19,7 ans). Celle-ci survient pour les deux tiers d'entre eux avant la première union, ce qui n'est le cas que pour un tiers des femmes. De plus, ils ont eu davantage de partenaires que ces dernières (quatorze en moyenne pour les hommes contre quatre pour les femmes). Ces résultats doivent être lus au regard des normes sociales différenciées des sexualités féminines et masculines : là où les femmes doivent inscrire leur sexualité, sinon dans un contexte conjugal, du moins affectif, celle des hommes répond plus souvent au registre de l'expérience et de la recherche du plaisir tant en France (Bajos *et al.*, 2008) que dans le pays d'origine (Reiss, 1955 ; Wellings *et al.*, 2006).

Des conditions de vie difficiles à l'arrivée pour les femmes et les hommes

À leur arrivée en France, les immigré·e·s d'Afrique subsaharienne sont pour la grande majorité d'entre eux sans enfant (68 % des femmes et 80 % des hommes, tableau 2). Au moment de l'enquête, soit onze ans en médiane après l'arrivée en France, 79 % des femmes et 61 % des hommes ont au moins un enfant. La constitution d'une famille après la migration concerne donc un grand nombre d'individus de notre échantillon.

6 Certains individus ayant donné plusieurs raisons de leur migration en France (n=71), la variable « Raison principale de la migration » a été retravaillée afin de sélectionner le motif le plus discriminant de leur venue. Pour plus de détails sur la construction de cette variable, voir Gosselin (2016).

7 Les individus étaient interrogés sur l'âge auquel ils avaient eu leur premier rapport sexuel. Il leur était ensuite demandé d'indiquer si ce premier rapport était quelque chose qu'ils « souhaitaient vraiment », qu'ils ont « accepté, mais qu'ils ne souhaitaient pas vraiment » ou s'ils « ont été forcés à faire contre leur volonté ». L'âge médian au premier rapport ne tient pas compte des individus ayant déclaré que leur premier rapport avait été forcé.

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques, migratoires et sexuelles de la population d'étude

	Femmes	Hommes	Différence entre les sexes
Effectifs	147	154	
Caractéristiques sociodémographiques			
Âge médian à l'enquête	39,5	38,0	0,502
Niveau d'étude à l'enquête (%)			0,103
Aucun/Primaire	17,7	29,2	
Secondaire	53,2	40,2	
Supérieur	29,1	30,6	
Total	100,0	100,0	
En union à l'enquête (%)	65,0	47,5	0,015
Caractéristiques migratoires			
Âge médian à l'arrivée en France	23,2	24,6	0,255
Raison de l'arrivée en France (%)			0,001
Tenter sa chance/Trouver du travail	24,1	44,1	
Rejoindre un-e membre de la famille	34,5	11,8	
Menacé-e dans son pays	19,8	15,5	
Faire des études	20,6	26,0	
Raisons médicales	1,0	2,6	
Total	100,0	100,0	
Durée médiane du séjour en France	11,2	10,8	1,000
Caractéristiques liées à la sexualité			
Partenaires sexuels dans la vie (%)			0,431
Exclusivement du sexe opposé	91,2	94,6	
Au moins un-e partenaire du même sexe	0,6	0,1	
Pas encore eu de rapport sexuel au moment de l'enquête	8,2	5,3	
Total	100,0	100,0	
Âge médian au premier rapport sexuel consenti	19,7	17,6	0,002
Nombre moyen de partenaires au cours de la vie	3,9	14,3	0,000
Nombre moyen d'unions au cours de la vie	1,8	1,7	0,369
Premier rapport sexuel antérieur au début de la première union (%)	33,5	66,3	0,000

Champ : Personnes nées en Afrique subsaharienne et vivant en Île-de-France âgées de quinze ans et plus à l'arrivée en France et sans partenaire l'année de la migration.

Lecture : 35 % des femmes arrivées sans partenaire stable en France ont migré pour rejoindre un membre de leur famille contre 12 % des hommes.

Source : ANRS Parcours, 2012-2013.

Notons également que l'arrivée en France est marquée par une instabilité administrative, professionnelle et résidentielle. En effet, 36 % des femmes et 45 % des hommes passent la plus grande partie de leur première année sur le territoire métropolitain sans aucun titre de séjour. De plus, 57 % des femmes et 41 % des hommes sont hébergé·e·s par un·e membre de la famille ou un·e ami·e. Enfin, 47 % des femmes et 31 % des hommes sont sans emploi lorsqu'elles et ils arrivent sur le territoire français. Finalement, 20 % des femmes et 15 % des hommes n'ont ni activité professionnelle⁸, ni titre de séjour, ni logement personnel lors de leur première année passée en France.

La situation des femmes semble s'améliorer avec le temps, puisque, au moment de l'enquête, la part de celles qui n'ont ni titre de séjour, ni logement, ni activité professionnelle n'est plus que de 6 %, et ce principalement parce qu'elles habitent davantage dans un logement personnel. En ce qui concerne les hommes, la part de ceux qui n'ont ni activité professionnelle, ni logement personnel, ni titre de séjour reste stable dans le temps (12 % l'année de l'arrivée en France contre 15 % l'année de l'enquête). Si les hommes accèdent également à un logement personnel avec le temps, la part de ceux ayant une activité professionnelle n'évolue guère puisque deux tiers d'entre eux déclarent exercer une activité professionnelle ou étudier la première année de leur arrivée en France et au moment de l'enquête.

Entrer en union après l'arrivée en France : une expérience genrée

Les femmes entrent plus rapidement en union que les hommes

Les femmes sans conjoint à l'arrivée en France entrent plus rapidement en union après la migration que les hommes dans la même situation. Trois ans après la migration, plus de la moitié d'entre elles ont déjà débuté une union. Pour les hommes, il faut attendre la sixième année après la migration pour que 50 % d'entre eux déclarent s'être mis en première fois en couple (graphique 1).

Les premières unions des femmes débutées après l'arrivée en France durent plus longtemps que celles des hommes (huit ans en moyenne contre 5 pour les hommes, tableau 3) et sont plus souvent contractées avec un partenaire né dans le même pays qu'elles (64 % contre 47 % pour les hommes). Leur conjoint est plus souvent plus âgé qu'elles, alors que les conjointes d'hommes sont généralement plus jeunes qu'eux (81 % des conjoints des femmes sont plus âgés qu'elles, alors que 62 % des conjointes des hommes sont plus jeunes qu'eux). Malgré ces différences, les premières unions des femmes et des hommes débutées après l'arrivée en France sont tout autant formalisées par un mariage (50 % pour les femmes et 42 % pour les hommes) ou une période de cohabitation (75 % et 68 %).

8 Le fait de faire des études est considéré comme une activité professionnelle.

Tableau 2 : Conditions de vie des immigré-e-s d'Afrique subsaharienne à l'arrivée en France et à l'enquête

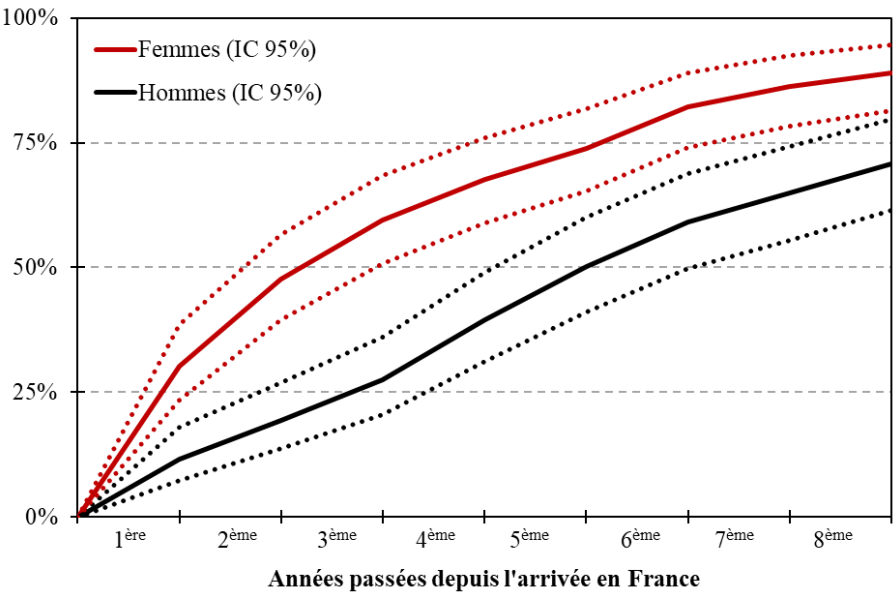
	Femmes		Hommes		Différence entre les sexes	
	L'année de l'arrivée	L'année de l'enquête	L'année de l'arrivée	L'année de l'enquête	L'année de l'arrivée	L'année de l'enquête
Effectif	147	147	154	154		
Nombre d'enfants (%)						
Pas d'enfants	68,4	20,7	79,7	39,4		
Au moins 1 enfant	31,6	79,3	20,3	60,6	0,062	0,010
Total	100,0	100,0	100,0	100,0		
Situation administrative (%)						
Sans titre de séjour	36,3	14,3	44,8	22,5		
Titre de séjour court (≤ 3 ans)	48,5	22,9	43,8	28,1		
Carte de résident	11,7	33,2	8,7	33,7	0,672	0,085
Acquisition de la nationalité française	3,5	29,6	2,7	15,7		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0		
Situation professionnelle (%)						
Emploi stable peu qualifié	10,5	27,2	19,2	24,6		
Emploi stable moy./haut. qualifié	5,4	27,0	6,5	22,0		
Instabilité professionnelle	6,2	4,9	15,3	10,8	0,049	0,587
Inactivité	46,5	30,7	33,5	32,9		
Études	31,4	10,2	25,5	9,7		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0		
Situation résidentielle (%)						
Logement personnel	22,0	66,4	14,1	50,0		
Hébergé-e par la famille ou les amis	56,8	21,7	41,4	23,2		
Structures collectives	1,5	0,9	2,7	1,7	0,000	0,010
Instabilité résidentielle	18,6	10,3	29,0	16,0		
Foyer	1,1	0,7	12,8	9,1		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0		
Degré de précarité (%)						
Ni activité prof., ni logement perso., ni titre de séjour	20,2	6,0	14,8	12,4		
Un logement ou un titre de séjour sans activité	26,3	23,8	18,7	20,7		
Une activité sans logement ni titre de séjour	13,2	4,8	26,1	6,9	0,101	0,362
Une activité, un logement ou un titre de séjour	28,1	14,3	32,5	18,9		
Une activité, un logement, un titre de séjour	12,2	51,1	7,9	41,1		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0		

Champ : Personnes nées en Afrique subsaharienne et vivant en Île-de-France âgées de quinze ans et plus à l'arrivée en France et sans partenaire l'année de la migration.

Lecture : 20 % des femmes arrivées sans partenaire stable en France n'avaient ni activité professionnelle, ni logement personnel, ni titre de séjour lors de leur première année sur le territoire métropolitain.

Source : ANRS Parcours, 2012-2013.

Graphique 1 : Proportion cumulée d'individus entrés dans une première union depuis l'arrivée en France



Champ : Personnes nées en Afrique subsaharienne et vivant en Île-de-France âgés de quinze ans et plus à l'arrivée en France et sans partenaire l'année de la migration.
Lecture : Un an après l'arrivée en France, 30 % des femmes et 11 % des hommes sans conjoint-e à l'arrivée sont entré-e-s en union.
Source : ANRS Parcours, 2012-2013.

L'entrée moins rapide des hommes dans une première union en France, alors même que l'âge à la migration est le même pour les deux sexes, pourrait être due au fait que dans le pays d'origine comme en France, les attentes et les rôles sociaux sont genrés (Bozon, 1990). Pour se mettre en couple, les hommes doivent d'abord acquérir une situation sociale et prouver leur capacité à jouer leur rôle de pourvoyeur de ressources, ce qui peut d'ailleurs parfois motiver la migration. En revanche, les femmes pourraient accéder à la stabilité matérielle en entrant en union. Il apparaît alors nécessaire de tenir compte des facteurs pouvant influencer l'entrée en union chez les femmes et chez les hommes.

Lorsque l'on tient compte des caractéristiques individuelles et migratoires des personnes, c'est-à-dire de la période d'arrivée en France, de la région de naissance, de la raison principale de la migration et du nombre d'enfants déclarés par les individus, on note que les femmes et les hommes de moins de vingt-cinq ans entrent moins rapidement en union que leurs homologues âgé-e-s de vingt-cinq à trente-quatre ans (tableaux 4 et 5, modèles 1). Par ailleurs, celles et ceux arrivé-e-s en France après 2004 entrent également moins rapidement en union que les femmes et les hommes ayant migré avant 1996 (tableaux 4 et 5, modèles 1).

Tableau 3 : Caractéristiques des premières unions débutées après l'arrivée en France

	Femmes	Hommes	Différence entre les sexes
Effectifs	103	86	
Relation toujours en cours (%)	48,4	36,5	0,176
Durée médiane de la relation	8,5	5,4	0,005
Mixité géographique (%)			0,014
Même pays	63,8	47,4	
Intra-africaine	17,6	11,4	
Extra-africaine	18,6	41,2	
Total	100,0	100,0	
Différence d'âge entre les partenaires (%)			0,000
Partenaire plus jeune	2,8	62,4	
Partenaire plus âgé-e	81,5	5,0	
Partenaires du même âge (+/- 2 ans)	15,7	32,6	
Total	100,0	100,0	
Différence de niveau d'instruction (%)			0,132
Partenaire moins instruit	13,8	22,5	
Même niveau	45,0	54,6	
Partenaire plus instruit	31,5	18,3	
Ne sait pas	9,8	4,6	
Total	100,0	100,0	
Mariage (%)	50,1	42,0	0,350
Cohabitation (%)	74,8	67,8	0,346
Période durant laquelle les partenaires ne vivaient pas dans le même pays (%)	19,5	27,2	0,291
L'enquêté-e a eu d'autres partenaires stables pendant l'union (%)	0,0	0,0	
La/le partenaire a eu d'autres partenaires stables pendant l'union (%)			0,212
Oui	19,3	10,3	
Non	52,7	65,1	
Ne sait pas	28,0	24,6	
Total	100,0	100,0	

Champ : Personnes nées en Afrique subsaharienne et vivant en Île-de-France âgées de quinze ans et plus à l'arrivée en France et sans partenaire l'année de la migration.

Lecture : 19 % des femmes arrivées seules en France et qui ont contracté une union après leur arrivée se sont mises en couple avec un partenaire né en France, contre 41 % des hommes dans la même situation.

Source : ANRS-Parcours, 2012-2013.

Lorsque l'on tient compte de leur activité professionnelle, du logement qu'elles occupent et du titre de séjour qu'elles détiennent, l'effet de l'âge disparaît chez les femmes, mais l'effet période persiste : celles arrivées plus récemment en France (entre 2005 et 2013) entrent moins rapidement en union que celles arrivées avant 1996 (tableau 4, modèle 5). La diversification des profils migratoires des femmes africaines (Barou, 2002) avec notamment l'augmentation du nombre de femmes « pionnières de la migration » (Oso, 2000; Lessault et Beauchemin, 2009; Beauchemin *et al.*, 2013) pourrait rendre compte de ce résultat. Les femmes arrivées plus récemment pourraient privilégier d'autres opportunités, notamment professionnelles, que la seule formation d'une famille après la migration.

Chez les hommes, l'effet période disparaît à conditions de vie égales, mais l'effet d'âge persiste (tableau 5, modèle 5), les plus jeunes entrent donc moins rapidement en union que leurs homologues plus âgés, et ce quelles que soient leurs situations administrative, professionnelle et résidentielle. Ce résultat pourrait renvoyer au fait que les hommes jeunes sont enjoint d'accumuler les expériences hétérosexuelles (Reiss, 1955; Wellings *et al.*, 2006), ce qui conduirait à retarder leur entrée en union. Enfin, si pour ces derniers, la mise en couple dépend moins de la période à laquelle ils sont arrivés en France que de leurs situations administrative, professionnelle et résidentielle une année donnée, c'est peut-être parce que le durcissement progressif des mesures limitant l'immigration en France retarde leur processus d'installation (Tsoukala et Ceyhan, 1997; Gosselin *et al.*, 2016), et donc leur capacité à entrer en union.

L'effet genré des conditions de vie sur la mise en couple

Le fait d'exercer une activité professionnelle semble favoriser l'entrée en union des hommes immigrés d'Afrique subsaharienne de notre échantillon. En effet, ceux ayant déclaré avoir un emploi stable entrent plus rapidement en union que ceux n'en ayant pas (tableau 5, modèle 2). Il apparaît alors que, comme cela a déjà été observé en Afrique subsaharienne (Calvès, 2007; Marcoux et Antoine, 2014) ou en France au sein de la population générale (Prioux, 2003) et plus particulièrement chez les descendant·e·s d'immigré·e·s (Hamel *et al.*, 2011), l'accès à un emploi stable, et potentiellement à des ressources économiques pérennes, permettent aux hommes d'entrer plus rapidement en union. Par ailleurs, les étudiants entreraient également plus rapidement en union par rapport aux hommes sans emploi (tableau 5, modèle 2). Ces effets persistent indépendamment des situations administrative et résidentielle des individus (tableau 4, modèle 5). Les hommes ayant un emploi stable pourraient être perçus comme plus à même d'assurer une sécurité financière à une éventuelle partenaire, ce qui leur permettrait de bénéficier d'un avantage sur le marché matrimonial.

En revanche, le fait d'avoir un emploi stable ne semble pas jouer sur l'entrée en union des femmes. Il se pourrait alors que si, pour certaines d'entre elles le fait d'exercer une activité professionnelle accélérerait le processus de mise en couple, pour d'autres, au contraire, cela pourrait le ralentir. Les femmes ayant un emploi qualifié qui leur permette d'avoir accès à des ressources financières suffisantes entreraient moins rapidement en union, soit parce qu'elles auraient des difficultés à trouver un partenaire à capital équivalent ou supérieur au leur (de Singly, 1982), soit parce que leur autonomie économique leur permettrait de ne plus avoir besoin d'être en couple (Oppenheimer, 1994; Mongeau *et al.*, 2001).

Quant aux femmes occupant un emploi peu qualifié ne permettant pas d'accéder à une indépendance financière suffisante, elles pourraient entrer plus rapidement en union que les femmes sans activité professionnelle. En effet, elles auraient accès à un réseau social plus diversifié (Barel, 1990) leur permettant de rencontrer plus rapidement un conjoint que celles n'ayant pas d'emploi. Néanmoins, du fait d'un marché du travail sexuellement ségrégué (Charles et Grusky, 2004; Brinbaum *et al.*, 2016), les femmes immigrées d'Afrique subsaharienne semblent connaître une ouverture toute relative de leurs réseaux sociosexuels dans le cadre de leur activité professionnelle. Si, avant d'arriver en France, elles étaient présentes dans des secteurs divers d'activité, elles sont principalement reléguées, lors des premières années qui suivent la migration, à des activités peu qualifiées et traditionnellement dévolues aux femmes, telles qu'aides de ménage et agentes d'entretien, aide-soignantes ou gardes d'enfants (Annequin *et al.*, 2017), activités peu propices à la rencontre de partenaires masculins.

Encadré 1 : Regroupement des modalités des variables lors de l'analyse multivariée

Dans les modèles multivariés, nous avons regroupé certaines modalités de plusieurs variables. La modalité « Raison médicale » de la variable « Raison de l'arrivée en France » ne représente que 1 % des femmes et 3 % des hommes de notre échantillon. Elle a donc été regroupée avec la modalité « Menacé-e dans son pays » pour former la modalité « Raison politique et médicale », les individus venus pour se faire soigner ayant un profil migratoire en termes de conditions de vie à l'arrivée en France plus proche de ceux ayant migré parce qu'ils étaient menacés dans leur pays. La modalité « Emploi stable peu qualifié » de la variable « Situation professionnelle » a été regroupée avec la modalité « Emploi stable moyennement ou hautement qualifié » dans les modèles multivariés afin de regrouper les individus ayant un même « Emploi stable » sur une période d'un an ou plus. La modalité « Foyer » de la variable « Situation résidentielle » a été regroupée avec la modalité « Structures collectives » pour former la modalité « Autre » dans les modèles multivariés afin de distinguer les individus ne résidant pas dans un logement privé. Les modalités « Carte de résident-e » et « Nationalité française » de la variable « Situation administrative » ont également été regroupées, le permis de résidence de longue durée ou l'obtention de la nationalité française donnent aux immigré-e-s une stabilité administrative qu'elles et ils n'ont pas lorsque la validité du titre de séjour est inférieure ou égale à trois ans.

La mise en couple semble également être associée à la situation résidentielle des personnes. Pour les femmes comme pour les hommes, le fait d'habiter dans un logement personnel est positivement associé à l'entrée en union (tableaux 4 et 5, modèles 3). Ce constat persiste, quels que soient le type d'activité professionnelle et la situation administrative (tableaux 4 et 5, modèles 5). Si l'on s'intéresse plus précisément à la chronologie entre les deux événements, c'est-à-dire l'entrée en union et l'accès à un logement personnel, on note que parmi les individus qui entrent dans une union et qui vivent dans un logement personnel (soixante-dix femmes et soixante-quinze hommes), pour près de sept femmes sur dix et un homme sur deux, ces deux événements surviennent la même année. Autrement dit, si pour la moitié des hommes l'accès à un logement personnel a précédé leur mise en couple ce n'est le cas que de 14 % des femmes. Il se pourrait alors que le fait d'entrer en union favorise l'accès

Tableau 4 : Facteurs influençant à l'entrée dans une première union depuis l'arrivée en France pour les femmes sans conjoint à la migration

	n/N	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
		ECa	IC 95 %	ECa	IC 95 %	ECa	IC 95 %	ECa	IC 95 %	ECa	IC 95 %
Temps passé depuis l'arrivée en France											
Âge°		0,84**	[0,75-0,94]	0,84**	[0,74-0,95]	0,81***	[0,73-0,91]	0,84**	[0,75-0,94]	0,81**	[0,71-0,92]
Moins de 25 ans	56/193	0,52*	[0,27-0,97]	0,60	[0,30-1,20]	0,63	[0,31-1,26]	0,51*	[0,27-0,97]	0,73	[0,34-1,56]
25-34 ans	37/114	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-
35 ans et plus	10/151	0,34	[0,09-1,28]	0,35	[0,10-1,27]	0,32	[0,08-1,25]	0,34	[0,09-1,34]	0,34	[0,08-1,38]
Période d'arrivée en France											
Avant 1996	39/144	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-
1996-2004	41/179	1,05	[0,55-2,01]	1,05	[0,55-2,00]	1,25	[0,65-2,38]	1,07	[0,56-2,06]	1,24	[0,65-2,38]
2005-2013	23/135	0,38*	[0,15-0,97]	0,43+	[0,18-1,04]	0,40+	[0,14-1,08]	0,38*	[0,15-0,96]	0,44+	[0,17-1,16]
Région de naissance											
Afrique de l'Ouest	53/222	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-
Autre	50/236	0,93	[0,53-1,66]	0,89	[0,49-1,62]	0,95	[0,53-1,71]	0,93	[0,53-1,64]	0,91	[0,49-1,66]
Raison de l'arrivée en France											
Tenter sa chance/Trouver du travail	30/136	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-
Rejoindre une membre de la famille	38/134	1,13	[0,54-2,35]	1,31	[0,62-2,77]	1,15	[0,53-2,53]	1,14	[0,53-2,44]	1,31	[0,56-3,04]
Raison politique ou médicale	13/118	0,62	[0,25-1,55]	0,62	[0,25-1,50]	0,55	[0,18-1,66]	0,62	[0,25-1,57]	0,54	[0,18-1,62]
Études	21/66	1,07	[0,49-2,36]	1,42	[0,56-3,62]	0,86	[0,35-2,12]	1,07	[0,48-2,41]	1,12	[0,39-3,19]
Nombre d'enfants vivant°											
Aucun	74/238	1,61	[0,66-3,93]	1,69	[0,72-3,98]	1,54	[0,59-4,03]	1,59	[0,64-3,97]	1,64	[0,64-4,21]
Au moins 1 enfant	29/217	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-

Situation profession-nelle°					
En emploi stable	27/118		1,24	[0,58-2,69]	1,11 [0,50-2,47]
Instabilité profession-nelle	9/44		1,36	[0,32-5,80]	1,71 [0,43-6,82]
Sans emploi	35/170		Ref.	-	Ref. -
Études	32/126		0,62	[0,25-1,55]	0,62 [0,25-1,53]
Situation résiden-tielle°					
Logement personnel	41/123				3,53** [1,64-7,60]
Hébergée fam./ami-e-s	44/224				Ref. -
Autre	18/110				1,66 [0,64-4,34]
Situation administ-rative°					
Pas de titre de séjour	34/161				Ref. -
Titre de séjour court (≤ 3 ans)	44/206				1,02 [0,52-1,99]
Carte de résidente/Nationalité française	25/91				1,12 [0,51-2,45]
	103/458	451	451	450	450

Champ : Femmes nées en Afrique subsaharienne et vivant en Île-de-France âgées de quinze ans et plus à l'arrivée en France et sans partenaire l'année de la migration.

Légende : ECa : exponentielle des coefficients ajustée par le temps depuis l'arrivée en France et les autres variables présentées dans le tableau ;
IC 95 % : Intervalle de confiance de l'ECa au seuil de 95 % ; ° : variables variant dans le temps, niveau significativité de l'ECa à : + : 10 %, * : 5 %, ** : 1 %, *** : 0,1 %.

Source : ANRS-Parcours, 2012-2013.

Tableau 5 : Facteurs influençant l'entrée dans une première union depuis l'arrivée en France pour les hommes sans conjointe à la migration

	n/N	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
		ECa	IC 95 %	ECa	IC 95 %	ECa	IC 95 %	ECa	IC 95 %	ECa	IC 95 %
Temps passé depuis l'arrivée en France											
Âge°		1,00	[0,93-1,06]	0,99	[0,93-1,07]	0,96	[0,90-1,03]	0,98	[0,91-1,04]	0,94	[0,88-1,02]
	Moins de 25 ans	0,52+	[0,25-1,08]	0,56	[0,26-1,20]	0,53+	[0,26-1,08]	0,48*	[0,23-0,99]	0,53+	[0,25-1,12]
	25-34 ans	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-
35 ans et plus	17/150	0,95	[0,42-2,14]	0,96	[0,43-2,16]	1,06	[0,49-2,31]	1,02	[0,45-2,31]	1,17	[0,53-2,55]
Période d'arrivée en France											
Avant 1996	43/252	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-
1996-2004	33/282	0,41*	[0,20-0,81]	0,47*	[0,23-0,94]	0,47*	[0,24-0,95]	0,48*	[0,24-0,96]	0,56	[0,28-1,15]
2005-2013	10/175	0,28**	[0,11-0,66]	0,46	[0,18-1,17]	0,35*	[0,14-0,90]	0,28**	[0,11-0,69]	0,55	[0,21-1,42]
Région de naissance											
Afrique de l'Ouest	61/520	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-
Autre	25/189	0,77	[0,42-1,40]	0,82	[0,44-1,52]	0,69	[0,37-1,26]	0,66	[0,35-1,27]	0,63	[0,32-1,24]
Raison de l'arrivée en France											
Tenter sa chance/Trouver du travail	39/362	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-
Rejoindre un-e membre de la famille	11/67	2,50*	[1,10-5,68]	1,95	[0,77-4,97]	2,31+	[0,93-5,76]	2,36*	[1,08-5,15]	1,96	[0,72-5,36]
Raison politique ou médicale	12/107	0,98	[0,43-2,24]	1,06	[0,44-2,54]	0,82	[0,37-1,81]	1,13	[0,49-2,59]	0,99	[0,40-2,44]
Études	24/169	1,12	[0,59-2,14]	0,99	[0,42-2,36]	0,93	[0,45-1,92]	1,01	[0,51-2,00]	0,82	[0,35-1,96]
Nombre d'enfants vivant°											
Aucun	63/574	0,60	[0,28-1,29]	0,58	[0,26-1,28]	0,59	[0,27-1,29]	0,62	[0,29-1,33]	0,55	[0,25-1,23]
Au moins 1 enfant	21/125	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-	Ref.	-

Situation profession-nelle°					
En emploi stable	48/296		4,19**	[1,44-12,14]	3,82* [1,32-11,05]
Instabilité profession-nelle	13/132		2,71	[0,74-9,95]	2,88 [0,77-10,75]
Sans emploi	7/148		Ref.	-	Ref. -
Études	18/133		3,56+	[0,89-14,20]	3,09+ [0,84-11,32]
Situation résidentielle°					
Logement personnel	42/231			3,02** [1,40-6,49]	2,98** [1,35-6,55]
Hébergé fam./ami-e-s	19/230			Ref. -	Ref. -
Autre	24/241			1,26 [0,50-3,16]	1,53 [0,59-3,93]
Situation administ-rative°					
Pas de titre de séjour	25/303				Ref. -
Titre de séjour court (≤ 3 ans)	34/275				1,68 [0,83-3,39]
Carte de résident/Nationalité française	26/124				2,23* [1,09-4,59]
	86/709	695	695	688	688

Champ : Hommes nés en Afrique subsaharienne et vivant en Île-de-France âgés de quinze ans et plus à l'arrivée en France et sans partenaire l'année de la migration.

Légende : ECa : exponentielle des coefficients ajustée par le temps depuis l'arrivée en France et les autres variables présentées dans le tableau ; IC 95 % : Intervalle de confiance de l'ECa au seuil de 95 % ; ° : variables variant dans le temps, niveau significativité de l'ECa à : + : 10 %, * : 5 %, ** : 1 %, *** : 0,1 %.

Source : ANRS-Parcours, 2012-2013.

au logement chez les femmes alors que le fait de résider dans un logement personnel accélère la mise en couple chez les hommes (Galland, 2000; Antoine et Béguy, 2014). Pouvant être considéré comme un préalable à la constitution d'une famille (Galland, 1996), le fait d'occuper un logement personnel permettrait aux hommes d'entrer plus rapidement en union. Notons toutefois que les conditions restrictives de certaines structures d'hébergement collectif, telles que les foyers de travailleurs, quant à l'admission de personnes extérieures, et notamment des femmes, en leur sein (Bernardot, 2008), pourraient être un frein à la prolongation d'une relation intime dans le temps pour les hommes.

La situation administrative des femmes ne semble pas avoir d'influence sur le fait d'entrer plus ou moins rapidement en union. En revanche, les hommes ayant obtenu une carte de résident ou la nationalité française ont davantage de chances de se mettre en couple après leur arrivée en France (tableau 5, modèle 4). Ainsi, la stabilité administrative des hommes immigré-e-s d'Afrique subsaharienne semble constituer une nouvelle ressource à faire valoir pour entrer en union. Les hommes de notre échantillon, en accédant à un titre de séjour pérenne, pourraient être davantage en mesure d'assurer une sécurité administrative à leur conjointe éventuelle, si celle-ci est étrangère (Weber, 2006), qu'elle réside en France ou dans son pays d'origine. Mais il se peut aussi que la détention d'une carte de résident ou de la nationalité française reflète la fréquentation de réseaux sociaux dans lesquels il est plus facile d'entrer en union, notamment par l'accès à un emploi légal.

Accumuler les capitaux pour maximiser ses chances

Le fait d'avoir un emploi stable, un logement personnel ou encore une situation administrative légale de long terme accélère l'entrée dans une première union des hommes immigrés d'Afrique subsaharienne après l'arrivée en France. Outre les effets de ces variables indépendamment les unes des autres, il apparaît nécessaire d'apprécier leurs effets cumulés puisque les situations administrative, professionnelle et résidentielle sont relativement interdépendantes. L'obtention d'un titre de séjour autorise l'exercice d'un emploi de manière légale, soumis au Code du travail. De plus, l'acquisition de la nationalité du pays d'arrivée semble favoriser l'accès au marché du travail (Fougère et Safi, 2005), et permettrait aux immigré-e-s naturalisés d'avoir des salaires plus conséquents (Devoretz et Pivnenko, 2005), notamment pour celles et ceux originaires des pays à faibles ressources économiques (Bratsberg *et al.*, 2002). Par ailleurs, le fait d'exercer une activité professionnelle et d'avoir des revenus favorise l'accès au logement, que ce soit sur le marché locatif ou par l'accès à la propriété (Galland, 2000; Hamel *et al.*, 2010).

Outre les effets des caractéristiques professionnelle, résidentielle et administrative indépendamment les unes des autres, sur l'entrée en union des hommes immigrés d'Afrique subsaharienne après leur arrivée en France, il existe un effet cumulé de ces trois situations sur la vitesse à laquelle ils se mettent en couple. Plus ces derniers ont des conditions de vie favorables plus ils entrent en union rapidement (tableau 6, modèle 6). En effet, ceux n'ayant ni activité professionnelle, ni logement personnel, ni titre de séjour entrent moins rapidement en union que ceux n'ayant qu'une activité professionnelle, à caractéristiques sociodémographiques égales. De plus, le fait d'avoir deux des trois situations précédemment décrites accélère l'entrée en union par rapport au fait d'en avoir

qu'une seule. Enfin, les hommes ayant à la fois une activité professionnelle, un logement personnel et un titre de séjour entrent plus vite en union que ceux n'ayant que deux des trois situations précédemment mentionnées, toutes choses étant égales par ailleurs. Le fait d'accumuler situations administrative, professionnelle et résidentielle favorables semble permettre aux hommes d'acquérir une certaine stabilité matérielle, ce qui pourrait les rendre de plus en plus attractifs sur le marché matrimonial. On ne retrouve pas cet effet d'accumulation des conditions de vie favorables sur l'entrée en union des femmes puisque, pour ces dernières, la mise en couple ne dépend pas de leurs situations administrative, professionnelle ou résidentielle.

Tableau 6 : Facteurs influençant l'entrée dans une première union depuis l'arrivée en France pour les hommes sans conjointe à la migration

	n/N	Modèle 6	
		ORa	IC 95 %
Temps passé depuis l'arrivée en France		0,97	[0,92-1,04]
Âge°			
Moins de 25 ans	21/205	0,50*	[0,25-1,00]
25-34 ans	48/354	Ref.	-
35 ans et plus	17/150	1,04	[0,46-2,36]
Période d'arrivée en France			
Avant 1996	43/252	Ref.	-
1996-2004	33/282	0,57	[0,28-1,16]
2005-2013	10/175	0,53	[0,21-1,35]
Région de naissance			
Afrique de l'Ouest	61/520	Ref.	-
Autre	25/189	0,67	[0,36-1,22]
Raison de l'arrivée en France			
Tenter sa chance/Trouver du travail	39/362	Ref.	-
Rejoindre un-e membre de la famille	11/67	1,87	[0,83-4,23]
Raison politique ou médicale	12/107	1,00	[0,44-2,27]
Études	24/169	0,72	[0,36-1,41]
Nombre d'enfants vivant°			
Aucun	63/574	0,52+	[0,24-1,11]
Au moins 1 enfant	21/125	Ref.	-
Degré de précarité			
Ni activité professionnelle, ni logement personnel, ni titre de séjour	3/86	Ref.	-
Un logement ou un titre de séjour sans activité	4/62	4,06+	[0,77-21,49]
Une activité sans logement ni titre de séjour	13/163	4,20+	[0,96-18,34]
Une activité, un logement ou un titre de séjour	33/223	13,30***	[3,17-55,72]
Une activité, un logement, un titre de séjour	32/168	20,45***	[4,62-90,45]
	86/709	688	

Champ : Hommes nés en Afrique subsaharienne et vivant en Île-de-France âgés de quinze ans et plus à l'arrivée en France et sans partenaire l'année de la migration.

Légende : ECa : exponentielle des coefficients ajustée par le temps depuis l'arrivée en France et les autres variables présentées dans le tableau ; IC 95 % : Intervalle de confiance de l'ECa au seuil de 95 % ; ° : variables variant dans le temps, niveau significativité de l'ECa à : + : 10 %, * : 5 %, ** : 1 %, *** : 0,1 %.

Source : ANRS-Parcours, 2012-2013.

Les conditions genrées de la mise en couple chez les immigré-e-s d'Afrique subsaharienne vivant en Île-de-France

Dans cet article, nous avons voulu explorer l'effet des conditions de vie des immigré-e-s d'Afrique subsaharienne sur leur entrée en union après l'arrivée en France. Alors que la migration s'effectue aux mêmes âges pour les femmes et les hommes, ces dernières entrent plus rapidement en union que leurs homologues de sexe masculins une fois arrivées dans le pays d'immigration. Chez les hommes, la mise en couple dépend des ressources qu'ils détiennent. En exerçant une activité professionnelle, potentiellement génératrice de revenus, les hommes sont en mesure de faire valoir leur capacité à assurer à leur partenaire une sécurité matérielle, et répondent ainsi davantage au rôle de genre qui leur est assigné dans le pays d'origine ou d'arrivée : celui de pourvoyeur de ressources (Topen, 2006; Antoine et Béguy, 2014). De plus, l'accumulation de situations administrative, professionnelle et résidentielle stables accélère d'autant plus leur mise en couple. Chez les femmes, les conditions de vie dans lesquelles elles évoluent ne semblent pas avoir d'influence sur le fait de trouver un conjoint, ce qui confirme que leur mise en couple ne dépend pas de leurs ressources économiques et matérielles (de Singly, 2004; Bozon et Héran, 2006; Adjamagbo *et al.*, 2014). Au contraire, elles pourraient être en mesure d'améliorer leurs conditions de vie par le biais d'une relation avec un individu mieux doté qu'elles (Tabet, 2004), puisque chez ces dernières, comme nous l'avons vu, l'entrée en union semble être corrélée à l'entrée dans un logement personnel.

L'analyse menée auprès des femmes demanderait d'être poursuivie avec d'autres indicateurs que ceux des conditions de vie, ceux-ci ne semblant pas déterminer la rapidité à laquelle elles entrent en union. Il se pourrait que l'entrée plus rapide en union de certaines femmes par rapport à d'autres puisse être objectivée en tenant compte d'autres caractéristiques individuelles. Les femmes plus jeunes (Bessin et Blidon, 2011) et correspondant aux canons de beauté en vigueur (Philips, 2004; Ndiaye, 2006; Green, 2008) pourraient entrer plus rapidement en union après la migration.

Les conséquences du déclassement social provoqué par la migration (Annequin, 2016; Mahut, 2017) n'ont pas les mêmes effets sur la situation conjugale des femmes et des hommes immigré-e-s d'Afrique subsaharienne. Parce que l'entrée en union des hommes est davantage conditionnée que pour les femmes par leur capacité à entretenir matériellement un foyer, leur stabilité administrative, économique et résidentielle apparaît comme un préalable à leur mise en couple. Il se pourrait alors qu'on observe un retard à la mise en couple chez ces derniers par rapport à leurs homologues n'ayant pas migré, les conduisant également à retarder leur entrée en parentalité. Pour les femmes immigrées d'Afrique subsaharienne, des analyses avaient déjà mis en évidence la forte fécondité chez ces dernières les années qui suivent leur arrivée en France, ce qui leur permettait de compenser leur retard à l'entrée en maternité par rapport à celles restées dans le pays d'origine (Toulemon, 2004). Nos résultats suggèrent alors que l'entrée en maternité des femmes immigrées d'Afrique subsaharienne est précédée de leur mise en couple rapide après migration. La constitution d'une famille dans le pays d'immigration leur permet d'acquérir une stabilité matérielle par l'accès aux ressources détenues par leur conjoint.

Finalement, les rapports sociaux de sexes continuent d'influencer les expériences féminines et masculines après la migration (Catarino et Morokvasič, 2005). Les difficultés d'accès aux ressources économiques semblent renvoyer les femmes à la nécessité d'entrer en union afin d'accéder aux ressources économiques et matérielles détenues par leur conjoint (Moujoud, 2008). Les hommes, quant à eux, chercheraient davantage à acquérir et accumuler des ressources pour accéder à l'union.

Références bibliographiques

Adjamagbo Agnès, Aguessy Pierrette et Diallo Awa (2014) Changements matrimoniaux et tensions conjugales à Dakar, in Richard Marcoux et Philippe Antoine Éd.s., *Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 206-229.

Afrite Anissa, Mousquès Julien et Bourgueil Yann (2014) Une estimation de la précarité des patients recourant à la médecine générale en centre de santé, Le cas des centres de santé du projet Epidaure-CDS, Paris, *Document de travail de l'IRDES*, 44 p.

Annequin Margot (2016) *Situation d'emploi des personnes vivant avec Le VIH en France au cours des années 2000 : rôles de l'évolution de la prise en charge et du contexte socioéconomique général*, Thèse en épidémiologie sociale, Université Pierre et Marie Curie, 242 p.

Annequin Margot, Gosselin Anne et Dray-Spira Rosemary (2017) Trajectoires et mobilités professionnelles autour de la migration, in Annabel Desgrées du Loû et France Lert Éd.s., *Parcours : parcours de vie et santé des Africains immigrés en France*, Paris, La Découverte, pp. 73-91.

Antoine Philippe (2002) L'approche biographique de la nuptialité : application à l'Afrique, in Graziella Caselli, Jacques Vallin et Guillaume J. Wunsch Éd.s., *Démographie : analyse et synthèse. Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED, pp. 51-74.

Antoine Philippe et Béguy Donatien (2014) Évolution des conditions économiques, mariage et constitution de la famille à Dakar et à Lomé, in Richard Marcoux et Philippe Antoine Éd.s., *Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 83-107.

Antoine Philippe, Bry Xavier et Diouf Pap Demba (1987) La fiche AGEVEN : un outil pour la collecte des données rétrospectives, *Techniques d'enquête*, 13 (2), pp. 173-181.

Antoine Philippe, Djire Mamadou et Laplante Benoît (1995) Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar, *Population*, 50 (1), pp. 95-117.

Antoine Philippe, Razafindrakot, Mireille et Roubaud François (2012) Contraints de rester jeunes? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo, *Autrepart*, 18, pp. 17-36.

Bajos Nathalie, Bozon Michel et Beltzer Nathalie (2008) *Enquête sur la sexualité en France : Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 618 p.

Barel Yves (1990) Le grand intégrateur, *Connexions*, 56 (2), pp. 85-100.

- Barou Jacques** (2002) Les immigrations africaines en France au tournant du siècle, *Hommes et migrations*, 1239, pp. 6-18.
- Beauchemin Cris, Borrel Catherine et Regnard Corinne** (2013) Les immigrés en France : en majorité des femmes, *Population et sociétés*, 502, pp. 1-4.
- Beauchemin Cris, Hamel Christelle et Simon Patrick** (2016) *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED, 622 p.
- Becker Gary Stanley** (1981) *A treatise on the family*, Cambridge (Mass.), xii+288 p.
- Bernardot Marc** (2008) *Loger les immigrés : la Sonacotra 1956-2006*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 296 p.
- Bessin Marc et Blidon Marianne** (2011) Déprises sexuelles : penser le vieillissement et la sexualité, *Genre, sexualité & société*, 6, [en ligne]. URL : <https://journals.openedition.org/gss/2241>
- Borrel Catherine, Bouvier G. et Lhommeau Bertrand** (2012) *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, Paris, Insee, 270 p.
- Bozon Michel** (1990) Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie. I. Types d'union et attentes en matière d'écart d'âge, *Population*, 45 (2), pp. 327-360.
- Bozon Michel et Héran François** (2006) *La formation du couple : textes essentiels pour la sociologie de la famille*, Paris, La Découverte, 267 p.
- Bratsberg Bernt, Ragan Jr. James F. and Nasir Zafar M.** (2002) The Effect of Naturalization on Wage Growth: A Panel Study of Young Male Immigrants, *Journal of Labor Economics*, 20 (3), pp. 568-597.
- Brinbaum Yaël, Primon Jean-Luc et Meurs Dominique** (2016) Situation sur le marché du travail : statuts d'activité, accès à l'emploi et discrimination, in Cris Beauchemin, Christelle Hamel et Patrick Simon Eds., *Trajectoires et origines : Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED, pp. 203-232.
- Calvès Anne-Emmanuèle** (2007) Trop pauvre pour se marier? Crise de l'emploi et entrée en première union des hommes au Burkina Faso, *Population*, 62 (2), pp. 339-359.
- Calvès Anne-Emmanuèle et Thiombiano Bilampoa** (2014) Quand les jeunes célibataires se mettent en couple : scolarisation féminine et choix des partenaires à Ouagadougou, in Richard Marcoux et Philippe Antoine Eds., *Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 266-287.
- Catarino Christine et Morokvasič Mirjana** (2005) Femmes, genre, migration et mobilités, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21 (1), pp. 7-27.
- Charles Maria and Grusky David B.** (2004) *Occupational ghettos: The worldwide segregation of women and men*, Stanford (CA), Stanford University Press, xvii+381 p.
- Couillet Maider** (2010) Les Africains subsahariens vivant en France. Caractéristiques sociodémographiques et accès aux soins, Paris, CEPED/ Université Paris Descartes, INED/IRD, *Working Papers du Ceped*, 8.
- Courgeau Daniel et Lelièvre Eva** (1989) *Analyse démographique des biographies*, Paris, INED, viii+268 p.

Desgrées du Loû Annabel, Pannetier Julie, Ravalihasy Andrainolo et Gosselin Anne (2017) Recueillir des parcours de vie : repères méthodologiques et population enquêtée, in Annabel Desgrées du Loû et France Lert Eds., *Parcours : parcours de vie et santé des Africains immigrés en France*, Paris, La Découverte, pp. 27-49.

Desgrées du Loû Annabel, Pannetier Julie, Ravalihasy Andrainolo, Le Guen Mireille, Gosselin Anne, Panjo Henri, Bajos Nathalie, Lydie Nathalie, Lert France, Dray-Spira Rosemary et PARCOURS Study Group (2016) Is hardship during migration a determinant of HIV infection? Results from the ANRS PARCOURS study of sub-Saharan African migrants in France, *AIDS*, 30 (4), pp. 645-656.

Devoretz Don J. and Pivnenko Sergiy (2005) The economic causes and consequences of Canadian citizenship, *Journal of International Migration and Integration / Revue de integration et de la migration internationale*, 6 (3-4), pp. 435-468.

Fougère Denis et Safi Mirna (2005) L'acquisition de la nationalité française : quels effets sur l'accès à l'emploi des immigrés?, in *France, Portrait social, 2005-2006*, Insee, pp. 163-184.

Galland Olivier (2000) Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées, *Économie et statistique*, 337 (1), pp. 13-36.

Galland Olivier (1996) L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques, *Sociologie et sociétés*, 28 (1), pp. 37-46.

Gosselin Anne (2016) *L'impact de la maladie sur les trajectoires de vie des migrants subsahariens en France : le cas du VIH/Sida et l'Hépatite B*, Thèse de Santé publique, Université Paris Descartes, 324 p.

Gosselin Anne, Desgrées Du Loû Annabel, Lelièvre Eva, Lert France, Dray-Spira, Rosemary et Lydié Nathalie (2016) Migrants subsahariens : combien de temps leur faut-il pour s'installer en France?, *Population et Sociétés*, 533, pp. 1-4.

Green Adam Isaiah (2008) Erotic habitus: toward a sociology of desire, *Theory and Society*, 37 (6), pp. 597-626.

Hamel Christelle, Lhommeau Bertrand, Pailhé Ariane et Santelli Emmanuelle (2010) La formation du couple entre ici et là-bas, in Trajectoire et Origines : Enquête sur la diversité des populations en France, *Documents de travail de l'INED*, 168, pp. 85-93.

Hamel Christelle, Moguérou Laure et Santelli Emmanuelle (2011) L'entrée dans la vie adulte des filles et fils d'immigrés, *Politiques sociales et familiales*, 105 (1), pp. 47-58.

Hertrich Véronique (2007a) Le mariage, quelle affaire! Encadrement social et privatisation de l'entrée en union en milieu rural malien, *Sociologie et sociétés*, 39 (2), pp. 119-150.

Hertrich Véronique (2007b) Nuptialité et rapports de genre en Afrique. Tendances de l'entrée en union, in Thérèse Locoh Éd., *Genre et société en Afrique. Implications pour le développement*, Paris, INED (Cahier), pp. 281-307.

Hibert Thérèse et Roussel Louis (Éds.) (1991) La nuptialité : évolution récente en France et dans les pays développés, *Actes du IXe Colloque National de Démographie*, Paris, INED/Presses universitaires de France, viii+279 p.

Jounin Nicolas (2014) *Chantier interdit au public : enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, 341 p.

Kaoutar Bacha, Gatin B., Champs-Leger Hélène de, Vasseur V., Aparicio Caroline, Gennes Christian de, Lebas Jacques F., Chauvin, Pierre et Georges Claire (2014) Analyse du profil sociodémographique et médical des patients de 5 permanences d'accès aux soins de santé (PASS) parisiennes, *La Revue de Médecine Interne*, 35 (11), p. 709-714.

Kergoat Danièle (1993) Des hommes, des femmes et du travail, Éducation permanente, 116, pp. 133-139.

Le Goff Jean-Marie (2003) *Modélisation des événements du parcours de vie. Une introduction*, Mimeo, Universités de Lausanne et de Genève, 27 p.

Lelièvre Eva et Bringé Arnaud (1998) Manuel pratique pour l'analyse statistique des biographies : présentation des modèles de durée et utilisation des logiciels SAS®, TDA®, et STATA® = Practical guide to event history analysis using SAS®, TDA®, and STATA®, Paris, *Documents de travail de l'INED*, 189, 187 p.

Lessault David et Beauchemin Cris (2009) Les migrations d'Afrique subsaharienne en Europe : un essor encore limité, *Population et Sociétés*, 452, pp. 1-4.

Locoh Thérèse (1989) *Changement social et situations matrimoniales : les nouvelles formes d'union à Lomé*, Paris, INED, 40 p.

Mahut David (2017) *Le déclassement dans la migration : ethnographie d'une petite bourgeoisie bamakoise installée à Paris*, Paris, L'Harmattan, 280 p.

Marcoux Richard et Antoine Philippe (2014) *Le mariage en Afrique : pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 304 p.

Mazzucato Valentina, Schans Djamila, Caarls Kim and Beauchemin Cris (2015) Transnational Families Between Africa and Europe, *International Migration Review*, 49 (1), pp. 142-172.

Meurs Dominique, Pailhé Ariane et Simon Patrick (2006) Persistance des inégalités entre générations liées à l'immigration : l'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France, *Population*, 61 (5), pp. 763-801.

Mongeau Jael, Neill Ghyslaine et Le Bourdais Céline (2001) Effet de la précarité économique sur la formation d'une première union au Canada, *Cahiers québécois de démographie*, 30 (1), pp. 3-28.

Moujoud Nasima (2008) Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe : au-delà des visions binaires, Paris, *Cahiers du CEDREF*, pp. 57-79.

Ndiaye Pap (2006) Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme, in Didier Fassin et Éric Fassin Eds., *De la question sociale à la question raciale ?*, Paris, La Découverte, pp. 37-54.

Oppenheimer Valerie Kincade (1994) Women's Rising Employment and the Future of the Family in Industrial Societies, *Population and Development Review*, 20 (2), pp. 293-342.

Oso Laura (2000) L'immigration en Espagne des femmes chefs de famille, *Les cahiers du CEDREF*, pp. 89-140.

Pan Ké Shon Jean-Louis (2009) Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles, *Revue française de sociologie*, 50 (3), pp. 451-487.

Philips Amali (2004) Gendering Colour: Identity, Femininity and Marriage in Kerala, *Anthropologica*, 46 (2), pp. 253-272.

Pison Gilles (2010) France 2009 : l'âge moyen à la maternité atteint 30 ans, *Population & Sociétés*, 465, pp. 1-4.

Prioux France (2003) L'âge à la première union en France : une évolution en deux temps, *Population*, 58 (4), pp. 623-644.

Rault Wilfried et Régnier-Loilier Arnaud (2015) La première vie en couple : évolutions récentes, *Population et Sociétés*, 521, pp. 1-4.

Reiss Ira L (1955) The Double Standard in Premarital Sexual Intercourse: A Neglected Concept, *Social Forces*, 34 (3), pp. 224-230.

Singly François de (1982) Mariage, dot scolaire et position sociale, *Économie et statistique*, 142 (1), pp. 7-20.

Singly François de (2004) *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, Presses Universitaires de France, 225 p.

Tabet Paola (2004) *La grande arnaque : sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, L'Harmattan, 207 p.

Topen Amanda (2006) *Labour market integration experiences of immigrant women from Sub-Saharan Africa*, Halifax, Saint Mary's University/Mount Saint Vincent University, 165 p.

Toulemon Laurent (2004) La fécondité des immigrées : nouvelles données, nouvelle approche, *Population et Sociétés*, 400, pp. 1-4.

Tsoukala Anastassia et Ceyhan Ayse (1997) Contrôle de l'immigration : mythes et réalités, *Cultures & Conflits*, 26-27, pp. 9-14.

Vivier Géraldine (2006) Comment collecter des biographies? De la fiche Ageven aux grilles biographiques, *Principes de collecte et Innovations récentes*, *Population et travail-Dynamique et travail*, pp. 119-131.

Weber Serge (2006) Liens intimes, liens utiles? Les avatars de la sexualité au cours de trajectoires migratoires féminines, *Migrance*, 27, pp. 48-59.

Wellings Kaye, Collumbien Martine, Slaymaker Emma, Singh Susheela, Hodges Zoé, Patel Dhaval and Bajos Nathalie (2006) Sexual behaviour in context: a global perspective, *The Lancet*, 368 (9548), pp. 1706-1728.

Mireille Le Guen, Élise Marsicano et Nathalie Bajos

Des ressources pour une union, une union contre des ressources : mise en couple et conditions de vie chez les immigré-e-s d'Afrique subsaharienne après leur arrivée en France

Lorsqu'ils arrivent en France, généralement à un âge auquel les couples se forment, les immigré-e-s d'Afrique subsaharienne connaissent des conditions de vie particulièrement difficiles. Or, les dynamiques conjugales dépendent des ressources économiques et matérielles détenues par les individus et ce, de façon différente pour les femmes et les hommes. De fait, les hommes pourraient avoir des difficultés à entrer en union après leur arrivée en France, alors que les femmes seraient amenées à se mettre rapidement en couple, accédant aux ressources matérielles de leur conjoint et ainsi, échapper à la précarité économique. Cet article détaille les conditions d'entrée en union des immigré-e-s d'Afrique subsaharienne après leur arrivée en France. Nous utilisons les données de l'enquête biographique ANRS-Parcours menée en 2012-2013 en Île-de-France. Nos résultats mettent en évidence le fait que les hommes immigrés d'Afrique subsaharienne entrent moins rapidement en union que leurs homologues de sexe féminin. Chez ces derniers, la mise en couple dépend du fait d'avoir un emploi stable, un logement personnel ou un titre de séjour pérenne. En outre, plus leurs conditions de vie sont favorables, plus ils entrent rapidement en union. Pour les femmes en revanche, la mise en couple ne semble pas dépendre de leurs situations administrative ou professionnelle. Il semblerait même que le fait d'entrer en union puisse leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie.

Resources for a Union, a Union for Resources: Union Formation and Living Conditions among Sub-Saharan Migrants after their Arrival in France

When arriving in France, at the age at forming a union, sub-Saharan migrants experience highly precarious living conditions. Considering that conjugal dynamics depend on the economic and material resources held by individuals, and in a different way for both sexes, men may have difficulty entering into a union after their arrival in France, while women would be required to quickly couple and access the material resources of their spouse, and thus escape economic instability. This article details the conditions of starting a union by sub-Saharan immigrants after their arrival in France. We use data from the ANRS-Parcours biographical survey conducted in 2012-2013 in Paris area. Men enter less quickly into union than their female counterparts. For sub-Saharan migrant men, pairing seems to be conditioned by having stable employment, personal housing or a permanent residence permit. In addition, the more favorable their living conditions are, the sooner they enter into a union. For women, however, couples do not appear to be dependent on their administrative or professional situation. It would even seem that the fact of entering a union would enable them to improve their living conditions.

Recursos para una unión, una unión a cambio de recursos: emparejamiento y condiciones de vida en los inmigrantes de África subsahariana después de su llegada a Francia

Al llegar a Francia, a la edad de formar una pareja, los inmigrantes subsaharianos experimentan condiciones de vida precarias. De hecho, el emparejamiento depende de los recursos que los individuos pueden movilizar, y sus efectos están diferentes según el sexo. Los hombres podrían tener dificultades para formar una pareja después de su llegada a Francia, mientras que a las mujeres podrían emparejarse rápidamente y así acceder a los recursos materiales de su pareja, lo que les permitiría escapar de la inestabilidad económica. Este artículo detalla las condiciones en las cuales se forma una pareja para los migrantes africanos subsaharianos después de su llegada a Francia. Utilizamos datos de la encuesta biográfica ANRS-Parcours realizada en 2012-2013 en la zona de París. Los hombres forman menos rápidamente pareja que sus homólogas femeninas. Por ellos, el emparejamiento parece estar condicionado por tener un empleo estable, una vivienda personal o un permiso de residencia permanente. Además, cuanto más favorables sean las condiciones de vida en las que evolucionan, más pronto forman una pareja. Para las mujeres, sin embargo, el emparejamiento no parece depender de su situación administrativa o profesional. Incluso parecería que el hecho de formar una pareja les permitiría mejorar sus condiciones de vida.